Dispositif Local d’Accompagnement (DLA)

Afin d’apporter un soutien aux structures de l’ESS, le Dispositif Local d’Accompagnement (DLA), financé par l’Etat, la Caisse des Dépôts, la Région Bretagne et l’Europe, permet d’apporter un appui technique aux associations, entreprises adaptées, entreprises d’insertion et coopératives afin de les aider à se développer, se professionnaliser et renforcer leurs actions sur le territoire.

Ainsi, les structures peuvent faire appel au dispositif si elles identifient des besoins sur leur organisation interne, leurs outils financiers, leur projet associatif, la remobilisation des bénévoles, la recherche de mécénats, la stratégie de développement, l’embauche d’un premier emploi… Suite à la demande de DLA, un(e) consultant(e) expert(e) interviendra au sein de votre structure pour vous accompagner dans vos projets et vous apporter des outils structurels

favorables à votre développement. Le coût de l'intervention est pris en charge par le dispositif ou cofinancé.

Si vous souhaitez prendre des renseignements sur le dispositif, n'hésitez pas à contacter Bretagne Active pour échanger et voir si le DLA est un outil opportun pour vous.

Votre contact DLA sur le Morbihan : Daisy LEGENDRE – 06.36.49.60.13 – d.legendre@franceactive-bretagne.bzh